

Commune de Bulle
Séance du conseil municipal du 24 juillet 2014
Sur convocation du 16 juillet 2014

9 membres présents, Dominique Ménétrier et Jean Claude Barçon excusés.
Secrétaire : Sophie Morel.

Dominique Ménétrier, maire, absent excusé donne pouvoir à **Michel Gresset** pour le représenter à ladite réunion, de prendre part à toutes les délibérations, d'émettre tous votes et de signer tous documents.

Approbation du compte rendu du conseil municipal du 8 juillet 2014.

Attribution de l'appartement libre du presbytère

Appartement F3 de 100 m² environ, situé au 1^{er} étage de l'ancienne cure est libre dès le 1^{er} août.

Cinq demandes sont parvenues avant la date limite du **23 juillet 2014**.

Mme Fleury Mélanie, Mr Collot Frédéric, Mme Clerc Karen, Mr Desbois Fabien, Mr Soulier Nicolas et Bonnet Mariève.

Après vote, avec 8 voix pour Mme Clerc, 2 voix pour Mme Fleury, le conseil municipal a décidé d'attribuer le logement et le garage à **Mme Clerc Karen**.

Questions diverses :

SDDAN (Schéma Directeur Départemental d'Aménagement Numérique)

Dans le cadre de la mise en place de la fibre optique (Montée En Débit) une réunion s'est tenue le 17 juillet 2014 à Bulle. Un accord a été trouvé entre les représentants de la commune et les représentants du syndicat Doubs Très Haut Débit pour l'implantation de 2 armoires Montée en Débit projetées.

Les 2 armoires **MED** seront situées à proximité du Sous Répartiteur téléphonique actuel.

Le début des travaux est prévu dans le deuxième semestre 2014, avec la mise en place définitive juillet 2015.

Le débit prévu est de 10 Mégabits dans un rayon de 3 km par rapport au nouveau répartiteur.

Stationnement sur les places communales

Un arrêté municipal a été pris concernant le stationnement sur la place de la salle Foblant, place de la Mairie et sur la place à l'entrée du village (côté Dompierre les Tilleuls). Celui-ci est affiché au panneau municipal.

La séance est levée à 21h15.

La secrétaire.